

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

(Loi communale modifiée du 13 décembre 1988)

Les membres du Conseil communal se réuniront en séance publique le 24 février 2021 à 9h00 au Käerjenger Treff pour délibérer sur les objets suivants.

Conformément à l'article 2 de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le vote par procuration sera possible.

Secrétariat général

*Dossier traité par:*  
Claude Freichel  
Secrétaire communal  
adjoint  
Tél. 500 552 312

### ORDRE DU JOUR

Avant le début de la séance, à 8h50, le bourgmestre procédera à l'assermentation de M. Patrick Ciuca, nouveau conseiller communal.

#### Séance publique

#### **1. Politique**

- 1.1. Tableau de préséance.
- 1.2. Communication du collègue échevinal.
- 1.3. Prise de position quant au projet du 30 septembre 2020 du plan national de lutte contre le bruit.

#### **2. Aménagement communal et développement urbain**

- 2.1. Avenant à la convention d'exécution PAP Maeschbommert à Fingig.

#### **3. Conventions**

- 3.1. Convention relative à l'installation de caméras dans les halls sportifs et sur les terrains de football.
- 3.2. Convention relative à la réalisation d'une liaison haute tension entre Sanem et Lamadelaine.
- 3.3. Convention Club Senior Prënzebiërg pour l'année 2021.

#### **4. Finances communales**

- 4.1. Titres de recette.

## **5. Règlements communaux**

- 5.1. Règlement-tarif – Repas sur roues – Adaptation du prix en 2021.

## **6. Patrimoine communal**

- 6.1. Aménagements de logements pour jeunes adultes – Avenant à la convention avec le ministère du Logement – Villa Bofferding.
- 6.2. Accord de collaboration avec Wunnengshëllef a.s.b.l.
- 6.3. Contrat de bail – Wunnengshëllef a.s.b.l.
- 6.4. Contrat de bail – 1, rue de la Poste, Bascharage.
- 6.5. Contrat de bail – 18, rue de l'Eau à Bascharage.
- 6.6. Contrat de bail – Rue de Bascharage à Clemency.
- 6.7. Acte notarié – Échange de terrains à Bascharage au lieu-dit « Bascharage ».
- 6.8. Acte notarié – Vente de terrains à Bascharage au lieu-dit « rue de la Résistance ».
- 6.9. Acte notarié – Vente de terrains à Clemency au lieu-dit « Am Bongert ».
- 6.10. Acte notarié – Cession gratuite à Hautcharage au lieu-dit « rue Roger Frisch».
- 6.11. Acte notarié – Acquisition parcelles boisées à Linger et Fingig.

## **7. Règlements de la circulation**

- 7.1. Règlements temporaires de la circulation, édictés par le conseil communal.
- 7.2. Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.

## **8. Personnel communal**

- 8.1. Création d'un poste de fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service financier.

**9. Associations**

- 9.1. Sustained.lu – Prise de connaissance des statuts.
- 9.2. Z Art – Prise de connaissance des statuts.
- 9.3. Mayors for peace – Adhésion.

**10. Divers**

**11. Questions et réponses**

Ainsi arrêté à Bascharage, le 12 février 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal adjoint,



le président,

